



Mairie d'AUBY
Impression des publications municipales
et autres documents de la ville
Attribution du lot 2
Décision n° 2026/006/MP

Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le

ID : 059-215900283-20260106-DD_2026_006-CC



Publié le 8 janvier 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit sur la ligne budgétaire n°6236;

Considérant le DCE relatif au marché « Impression des publications municipales et autres documents de la ville »

Considérant que ce marché est divisé en 3 lots :

Lot 1 - Impression, façonnage, livraison – magazine mensuel – carte de vœux et autres publications dont le montant est estimé à 68 800.00 € HT.

Lot 2 - Agrandissement d'images (impression, façonnage, livraison), reprographie, numérisation de documents, plans dont le montant est estimé à 6 433.00 € HT.

Lot 3 - impression de panneaux d'immobilier, de chantier, et d'autorisation d'urbanisme dont le montant est estimé à 1 000.00 € HT.

Vu la décision de l'administration du 15 janvier 2025 attribuant l'accord-cadre pour le lot 1 - Impression, façonnage, livraison – magazine mensuel – carte de vœux et autres publications et déclarant les lots 2 et 3 infructueux en raison de l'absence d'offres.

Vu la décision de l'administration du 9 septembre 2025 attribuant l'accord-cadre pour le lot 3 Impression de panneaux d'immobilier, de chantier et d'autorisation d'urbanisme et déclarant le lot 2 infructueux en raison de l'absence d'offres.

Considérant qu'au terme de la date limite de remise des offres de la nouvelle consultation, le 21 novembre 2025 à 12 heures, et après ouverture des plis, une offre a été déposée dans les délais prescrits

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est proposé de :

- d'attribuer le lot 2 - Agrandissement d'images (impression, façonnage, livraison), reprographie, numérisation de documents, plans au candidat ayant remis une offre soit : REPROCENTER - 43 avenue du Général Horne - BP 80053 - 59300 VALENCIENNES

Mairie d'AUBY
Impression des publications municipales
et autres documents de la ville
Attribution du lot 2
Décision n° 2026/006/MP

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20260106-DD_2026_006-CC



Le Maire,

Décide

Article 1

D'attribuer le lot 2 Agrandissement d'images (impression, façonnage, livraison), reprographie, numérisation de documents, plans au candidat ayant remis une offre soit à la société REPROCENTER - 43 avenue du Général Horne - BP 80053 - 59300 VALENCIENNES pour un montant maximum de 8 000,00 € HT pour la durée totale du marché, reconductions comprises ;

Article 2 :

La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre de la Commune et transmise au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

AUBY, le

Bernard CZECH,

Maire

Signé électroniquement par Bernard Czech

Le 6 janvier 2026